

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **47 (1955)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

N° 12 - Décembre 1955

47^{me} année



Problèmes syndicaux actuels

Par Arthur Steiner ¹

L'activité déployée par les groupements économiques, les conceptions qu'ils défendent, les revendications qu'ils formulent ne rencontrent pas que des sympathies dans notre pays. Cette constatation vaut plus encore pour les associations qui se vouent à la défense des intérêts des travailleurs. Divers milieux n'aiment guère les syndicats; ils ne leur ménagent pas les critiques. On a encore trop tendance à voir dans l'individu et les valeurs personnelles la seule force créatrice, à leur attribuer tout le mérite de l'essor économique de notre pays. Le *Journal des Associations patronales* écrivait dernièrement: « On ne croit malheureusement plus guère que c'est l'exercice des responsabilités individuelles qui crée les valeurs morales et matérielles dont nous vivons. Au lieu de cela, on a le culte du collectif et des collectivités. »

Nous aurions tous intérêt à des jugements plus nuancés. De même que le soleil et la pluie sont tous deux indispensables, un développement harmonieux de la société est inconcevable sans une conjonction des valeurs individuelles et collectives. L'histoire nous enseigne qu'à chaque fois que l'individualisme ou le collectivisme l'emporte, cette rupture de l'équilibre peut entraîner des conséquences désastreuses, précipiter les masses dans la misère et l'esclavage. Lorsque le collectivisme écrase les libertés, le sort de l'individu est certainement aussi tragique que celui qui l'attend dans une société que l'abus des libertés a précipitée dans le chaos. En revanche, une heureuse combinaison de l'individualisme et du col-

¹ Discours prononcé au congrès du 75^e anniversaire de l'U. S. S.